L'Honorable Mr. de Lery de la part du Comité au sujèt des Prieres, fait Rapport, " Que dans une Conférence du Comité avec l'Evêque, " il s'est déclaré en faveur de la Forme qui lui a été montrée, comme " Priere usitée dans la Chambre Basse du Parlement; et que Mr. " Montmollin s'est expliqué dans une Lettre au Comité actuellement " délivrée sur la Table."

ORDONNE', Que la Forme de Priere ci-dessus mentionnée soit entrée sur le Journal pour être faite chaque Jour, et que le Gressier en fasse la lecture, et qu'il commence à la prochaine Séance.

" O Dieu Eternel, Seigneur du Ciel et de la Terre, le Grand et "Tout Puissant Conseiller, Nous, Vos pauvres Serviteurs assemblés " devant Vous dans cet Honorable Sénât, reconnoissons humblement " Nos grands et manifestes Péchés et Impersections, et par là Notre " Indignité de recevoir aucune Grace de Vous; mais Pere très mise-" ricordieux, puisque par Votre Providence, Nous Sommes appellés " à ce Conseil d'Assemblée, pour consulter sur ces choses qui concer-" nent Votre Gloire, les Intérêts de la Piété, la Prospérité de Notre "Roi et le Bonheur de Son Peuple, Nous Vous demandons de la " manière la plus Ardente que, pardonnant tous Nos Péchés dans le " Sang de Votre Fils Jesus Christ, il Vous Plaise par l'éclat de Votre " Esprit de chasser la Noirceur et la Vanité de Nos Pensées et la " partialité de Nos Discours, et Nous accorder telle Sagesse et Inté-" grité de Cœur qui conviennent aux Serviteurs de Jesus Christ, aux " Sujèts d'un Roi bienfailant et à des Membres de cette Chambre; " Ne Nous laissez pas, ô Seigneur! Nous qui Sommes assemblés pour " le bien Public de tout le Pais, de n'être pas plus négligens et relâ-" chés que Nous le Sommes dans Nos propres Caufes privées; Nous "Vous prions de Nous faire la Grace que chacun de Nous puisse tra-" vailler à montrer une bonne Conscience envèrs Votre Majesté, un " vrai Zèleà Votre Parole, et un Cœur Loïal à Notre Roi, et un Amour " Chrétien à Notre Païs et au Bonheur commun de l'Empire Britan-" nique; O Seigneur, unissez et joignez les Cœurs de Sa Très Excellente s' Majesté le Roi, et Son Représentant ici, et des deux Chambres du " Parlement Britannique, et de cette Assemblée, de maniere à ce " qu'ils puissent être un lien indissoluble, mettant en Force les Loix " Religieuses déjà Statuées, et Statuant telles qui seront de plus néces-